

une Photo



Judo Taïso
Jujitsu



Judo

Jujitsu

Taïso

Inscription Saison 2024 / 2025

Site Internet: <http://www.judo-croix.fr>

E-mail: judocroix@free.fr

Pour être informée des infos importantes du Club inscrivez-vous à la newsletter sur le site www.judo-croix.fr

Entourer la case utile

Féminin

ou

Masculin

Nom du Judoka _____

Prénom du Judoka _____

Adresse : _____

Pour éviter tout problème

Veuillez écrire lisiblement,
cocher toutes les cases utiles

Code Postal : _____

Ville : _____

Date de naissance : _____ (JJ / MM / AAAA)

	Mère ou Représentant légal ou Judoka ou	Père ou Représentant légal ou Judoka ou ..
Tél		
Email		

DROIT A L'IMAGE : Le signataire autorise les captations d'image et de voix pour la promotion de la discipline pratiquée et sur tous supports de communication audiovisuels quels qu'ils soient et notamment : site Internet du Club , diffusion vidéo et journaux . Cette autorisation est consentie pour la promotion à titre gratuit pour une durée de 10 ans et vaut pour le monde entier.

Mode de paiement et montant de la Cotisation annuelle et pièce à joindre (voir au dos)

Pour une première inscription le certificat médical est Obligatoire

Pour une réinscription : modalités du Certificat médical d'Absence de Contre-Indication (CACI) (voir au dos)

PRISE DE LICENCE **MINEURS** ATTESTATION QUESTIONNAIRE RELATIF À L'ÉTAT DE SANTÉ DU SPORTIF MINEUR

Je soussigné M/Mme _____ ,

en ma qualité de représentant légal de _____ ,

atteste qu'il/elle a renseigné le questionnaire RELATIF À L'ÉTAT DE SANTÉ DU SPORTIF MINEUR
(arrêté du 7 mai 2021) et a répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.

Date et signature du représentant légal.

PRISE DE LICENCE **MAJEURS** ATTESTATION QS sport (uniquement pour un renouvellement attentons aux exemptions voir au dos)

Je soussigné M/Mme _____ ,

atteste avoir renseigné le questionnaire de santé QS-SPORT Cerfa N°15699*01 et avoir répondu par la négative
à l'ensemble des rubriques.

Date et signature du sportif.

Inscription au groupe WhatsApp : Je n'autorise pas le Club à m'inscrire au groupe pour des fins d'information sur l'activités du Club

Attention par la présente signature
L'adhérent s'engage à respecter le
règlement intérieur du CLUB

Signature de l'adhérent précédée de la men-
tion « Lu et Approuvé ».



Mode de paiement de la Cotisation annuelle

(le paiement de la cotisation est valable pour une saison complète et n'est pas remboursable sauf sur avis médicale)

Chèques Vacances ANCV et Coupons Sports ANCV

Chèques bancaires (Maxi 2) libellés au nom « IRIS CLUB DE CROIX JUDO » avec **nom du Judoka** au dos

Liquide en une seule fois sauf accord du comité (à éviter si possible)

Montant (la licence FFJDA est de 41 € assurance comprise)

Accès au TAÏSO avec cotisation et Licence FFJDA (Plus de 14 ans)	121 €
Judo et Ju-Jitsu avec cotisation et Licence FFJDA (Ju-Jitsu à partir de 14 ans)	186 €
Remise de 10€ sur la cotisation à partir de la seconde personne de la même famille . (Hors Taïso)	

Les demandes d'**attestation** de paiement sont effectuées par mail à l'adresse judocroix@free.fr avec le ou les noms des Judokas.

Pièces à joindre Une Photo d'identité avec le nom du judoka au dos

Le Certificat médical d'Absence de Contre-Indication (CACI)

La présentation d'un CACI à la pratique du judo doit être présenté dans les cas suivants :

Dans l'éventualité d'une non-présentation de l'attestation, conséquence d'une réponse positive aux différents questionnaires médicaux (mineur ou majeur), un certificat médical d'absence de contre indication datant de moins de 6 mois devra être produit et fourni au club pour valider la licence.

18 ans à 30 ans : À 18 ans ou pour la prise d'une première licence en tant que majeur, le licencié doit fournir un Certificat médical d'Absence de Contre-Indication (CACI) à la pratique du judo ou de la discipline concernée de moins d'un an. Pour renouveler sa licence, il devra remplir l'attestation de réponses négatives à l'ensemble des rubriques du questionnaire Médical

Dès l'année de ses 30 ans, le licencié devra fournir un CACI (accompagné si possible d'un ECG*) pour obtenir sa licence. Le licencié devra présenter un CACI pour obtenir sa licence tous les 5 ans (à 35, 40, 45 ans etc.). Chaque année où le certificat médical ne sera pas nécessaire, il lui sera demandé de remplir l'attestation de réponses négatives à l'ensemble des rubriques du questionnaire médical*.

L'ECG ne peut être exigé par les clubs. Il s'agit d'une recommandation de la commission médicale fédérale

*ECG : Électrocardiogramme

Ou une autre solution :

demander à son médecin un Certificat médical d'Absence de Contre-Indication

Petit rappel ==> une attestation signée vous engage , soyez donc très vigilant